



NOTE D'INFORMATION

Avril 2011

Comme chaque année, suite au vote du budget, je vous fais part des choix budgétaires décidés par votre Conseil Municipal.

En ce qui concerne les tarifs fixés par le Conseil Municipal : taxes locales , eau, assainissement, affouages : aucun changement cette année d'incertitude et de crise permanente

En ce qui concerne les finances communales, des chiffres à connaître :

En fonctionnement, le coût de la scolarisation des élèves de Maternelle et Primaire : 30000 € pour assurer l'équipement, l'entretien et le fonctionnement des Ecoles du SIVOS, somme à laquelle il faut ajouter 800 € de tickets de cantine et 2000 € pour la surveillance du bus. 21 enfants sont actuellement scolarisés en Primaire et Maternelle.

Programme d'investissement pour une somme prévisionnelle de 35000 €

Voirie : Pose d'une couche d'enrobés sur la route des Trêmeurs sur 600 mètres avec reprise des fondations sur 100 mètres.

Pose d'une couche de fermeture sur la route du Petit Mont (gravillonnage)

Travaux divers d'aménagement : Zone de tri derrière la Mairie : réalisation d'une aire bétonnée pour assurer la propreté et améliorer l'accès.

Programme de signalétique au Centre du village.

La bibliothèque : complément d'équipement (1 étagère)

A ces investissements, il faut ajouter l'opération presbytère (voir ci dessous)

Forêt : programme pour une somme prévisionnelle de 10000 €

Les 420 hectares de notre forêt nous permettent, malgré la chute des cours du bois et une gestion de plus en plus coûteuse, de conforter nos finances communales.

L'avenir de notre massif forestier est lié évidemment à des investissements réguliers

Pour l'année à venir:

Travaux de cloisonnements dans les parcelles 9. 20. 21. 31, et interventions sylvicoles

P 38

Le travail des employés communaux nous permet de faire de substantielles économies.

(environ 12000 € sur 2010-2011)

P 35 19 37 travaux de dépressage et de sélection

P 38 entrées de cloisonnements

Déjà réalisé : P 16 et 13 Dépressage et sélection

Budgets eau et assainissement : pas d'investissements conséquents dans ces budgets.

Le projet presbytère : Le point sur ce projet qui devrait se concrétiser à partir de septembre.

Les financements sont obtenus de la part des partenaires : Etat, Région, Département.

Le permis de construire est accordé

La démolition des structures intérieures est achevée.

Les plans et le descriptif sont arrêtés,

La partie administrative complexe devrait durer 3 mois.

Commune de TREMONZEY
Place du Centre
88240 TREMONZEY

Tél: 03.29.36.34.42

Fax :03.29.36.32.23

mairie.tremonzey@akeonet.com



République Française

Les personnes qui voudraient connaître le projet : plans et visite des bâtiments sont attendues en Mairie le vendredi 15 avril à 10 heures.

La réalisation de cette opération immobilière s'inscrit dans une démarche à objectifs multiples :

Maintien de la population

Mise en valeur du patrimoine communal

A terme, assurance de revenus immobiliers pour notre village.

Le PLU

Au rythme des réunions, le futur PLU prend forme en tenant compte des contraintes imposées par le SCOT. Le Conseil Municipal devrait se prononcer prochainement sur le projet qui sera soumis à la population et soumis ultérieurement à une enquête publique.

Fermeture d'une classe : *Une menace de fermeture de 2 classes pèse sur nos écoles : 1 classe de Maternelle et une de Primaire. Les parents d'élèves mènent des actions multiples (journée Ecoles mortes, pétitions...) de même que les Elus qui doivent être reçus par l'Inspectrice d'Académie.*

Fonctionnement de la bibliothèque

A la fin de ce premier trimestre, un tiers du fond de la bibliothèque départementale mis à notre disposition va être renouvelé. Nous effectuerons un achat de documents courant juin. Une nouvelle étagère sera installée. Tout ceci afin d'élargir et varier le choix d'ouvrages proposés.

Le bilan est positif, la bibliothèque est bien fréquentée et vos suggestions sont les bienvenues pour que ce service reste le votre.

Le nouveau site Internet

Fonctionnement : Le site du village a migré vers un autre fournisseur d'accès. Pour aller consulter ce nouveau site, taper : www.tremonzey.jimdo.com .

Responsable technique: Partrick GEHIN

Responsable des contenus: Rémi RITTER

Toute personne ou association qui désire diffuser un article peut le faire en s'adressant à la mairie.

Les objets encombrants : *les employés municipaux collecteront les objets encombrants que les ménages n'ont pas les moyens de transporter à la déchetterie de Bains. Déposez vos objets devant votre habitation le lundi 11 avril à partir de 8 heures.*

Bien cordialement à tous.

Le Maire, Rémi RITTER